

24/02/18

Volume XVI – Lettre 18

9 Adar 5778



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Peut-on soulever une coupe de fruits dans laquelle se trouve une pierre ?

Selon le Choul'han Arou'h, 1 il est interdit de soulever une coupe de fruits contenant une pierre. La raison en est que 'Hazal (nos Sages) ont interdit de déplacer un élément mouqtsé (objet qu'il est interdit de déplacer le Chabbath), même par l'intermédiaire d'un autre élément. Cette action interdite est appelée tiltoul min batsad (transport indirect).

Pour déplacer une telle coupe, il faut se conformer à certaines règles présentées dans la guemara concernant différents cas de tiltoul min batsad d'un élément mouqtsé.

Table with 3 columns: Situation, Fruits fermes, Fruits mous ou très mûrs. Rows describe cases for needing the cup, needing the cup and fruits, and needing the space occupied by the cup.

L'élément mouqtsé (ici la pierre) doit être écarté lorsque cela est faisable. Ainsi, si la coupe contient des fruits fermes, le contenu doit en être renversé, puis les fruits remis dans la coupe. Par contre, une coupe contenant des fruits très mûrs qui pourraient s'abîmer dans l'opération peut être transportée telle quelle. De même, celui qui a besoin de la place occupée par la coupe peut la déplacer avec son contenu car la renverser ne résoudrait pas le problème, la pierre restant au même endroit.

Le Choul'han Arou'h Harav 4 se demande pourquoi une coupe contenant (des fruits mûrs et) une pierre peut être déplacée alors qu'un enfant tenant une pierre en main ne peut être soulevé par son père que s'il est très excité ? Il répond que 'Hazal n'ont permis de déplacer un élément mouqtsé de façon indirecte que dans le cas où l'on a besoin de l'objet permis et que l'on ne puisse se débarrasser du mouqtsé, mais ils n'ont pas permis de le faire, sans raison. Par conséquent, si le père n'a pas besoin de soulever son enfant, il ne doit pas le faire tant que l'enfant ne le réclame pas avec insistance.

[1] Siman 309:3 [2] Des fruits fermes ne se gâteront pas s'ils sont versés hors de la coupe [3] Des fruits mûrs se gâteront s'ils sont versés hors de la coupe [4] Siman 309:1

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport תצוה

Table with 2 columns: Reference (XXVIII:35) and Hebrew text: וְהָיָה עַל אֶהְרֵן לְשָׁמֶעַ קוֹלוֹ בְּבֵאוֹ אֶל הַקֹּדֶשׁ לְפָנָי יְהוָה וּבְצִאתוֹ לֹא יִמּוֹת. Content: Aaron doit la porter lorsqu'il officiera, pour que le son s'entende quand il entrera dans le Saint Lieu devant le Seigneur et quand il en sortira et qu'il ne meure point.

Dans le traité Pessa'him (112a), la Guemara rapporte que parmi les sept commandements de Rabbi Akiva à son fils Rabbi Yehochoua, il lui enseigna de ne pas entrer soudainement chez lui, ni de façon inattendue. Dans son commentaire sur cette Guemara, le Rachbam cite un Midrach selon lequel chaque fois qu'il s'approchait de son domicile, Rabbi Yo'hanan faisait intentionnellement du bruit pour alerter son épouse de son arrivée imminente.

Rabbi Yo'hanan expliquait cette habitude d'après notre verset, qui stipule que le Cohen Gadol devait avoir des clochettes sur l'ourlet de son Méil (Robe) pour signaler son arrivée quand il entrait dans le Sanctuaire de Hachem.

Le Rav C.Arieli se demande comment des hommes, même aussi prestigieux que Rabbi Yo'hanan ou Rabbi Akiva, pouvaient déduire des règles de bonne conduite, d'une loi de la Torah concernant le Cohen Gadol, qui était soumis à des restrictions particulières en raison du caractère sacré du Temple ? Rav Arieli cite le traité Sotah (17a), qui enseigne que si un mari et une femme cohabitent dans la paix et l'harmonie, la Che'hina (Présence Divine) reposera entre eux et emplira leur foyer d'une atmosphère de Sainteté. Nous pouvons ainsi saisir qu'un homme jouissant d'une union réussie doit reconnaître que la Che'hina réside dans son foyer et doit donc se conduire comme le Cohen Gadol.

Rentrant chez lui tout en discutant d'un problème important, le Rav Chlomo Zalman s'arrêta soudainement pour ajuster et épousseter ses vêtements. Comme ils ne semblaient pas réellement en avoir besoin, son ami demanda une explication au Rav qui lui répondit qu'il avait été béni pendant des décennies, de vivre dans la paix et la quiétude avec sa merveilleuse femme et qu'ils avaient donc la chance de sentir la présence régulière d'Hachem dans leur foyer. En s'approchant de chez lui, il voulait s'assurer que son apparence était appropriée pour l'invité important qu'il allait saluer !

À la lumière de ce comportement, on ne sera pas étonné qu'aux obsèques de son épouse bien-aimée, la Rebbetzine 'Haya Rivka, le Rav Chlomo Zalman, habituellement très humble, expliqua qu'il était de coutume qu'aux funérailles de son épouse, un homme lui demande pardon pour tout ce qu'il avait pu faire ou dire qui aurait pu lui causer une douleur quelconque. Cependant, Rav Chlomo Zalman poursuivit : «Je n'ai pas besoin de le faire, car je peux affirmer en toute confiance qu'en près de 54 ans de mariage, je ne l'ai jamais contrariée ou blessée d'une façon ou d'une autre. ».

Bien que le mariage apporte ses défis quotidiens aux conjoints, même les plus proches, apprenons à les surmonter en considérant que nos efforts pour y garder la paix, entraîneront la présence Divine dans nos foyers, nous transformant en grands prêtres qui servent Hachem chaque fois que nous rentrons dans nos foyers en y répandant une atmosphère de bonheur et d'harmonie.

Quatre genres d'hommes s'assoient devant les Sages : l'éponge, l'entonnoir, le filtre et le tamis. **L'éponge** absorbe tout. **L'entonnoir** fait entrer d'un côté et laisse ressortir de l'autre. **Le filtre** laisse passer le vin et retient la lie. **Le tamis** laisse échapper la farine et en retient la fine fleur.

**D**ans cette même veine, notons que le commentateur Rachi, explique cette *Michna* de façon légèrement différente des autres commentateurs qui reprochent à l'éponge de ne pas faire la distinction entre des hypothèses incorrectes et des conclusions correctes (l'étude du *Talmud* implique souvent beaucoup de suppositions et d'affinements de concepts avant de clarifier un problème). De toute évidence, les fausses hypothèses sont erronées et doivent être écartées. Par contre pour Rachi, l'éponge ne fait pas la distinction entre les faits significatifs et les faits insignifiants. En fait, le très bon élève n'a pas besoin de se souvenir de chaque détail d'un sujet et les grands Sages ne sont pas obligatoirement des encyclopédies ambulantes. Ils voient, cependant, la clairvoyance et la profondeur de la *Torah* dans toute sa beauté à couper le souffle et à travers cela, ils se transforment en êtres qui pensent et comprennent et en vraies personnalités de la *Torah*.

Ainsi, D-ieu "nous a béni" en nous gratifiant de mémoires loin d'être parfaites. D-ieu savait ce qu'Il faisait quand Il nous a créés. Il eut probablement été plus facile pour Lui de créer des cerveaux humains qui n'oublient pas. Pourquoi ne pas nous avoir donné juste des disques durs de plusieurs téraoctets ? Une fois les données chargées, elles sont là pour rester. Les hommes étant capables de créer de telles mémoires, pourquoi D-ieu n'aurait-Il pu le faire ?

**E**n réalité, il était beaucoup plus difficile de créer le concept d'« oubli », avec ces souvenirs flous et sélectifs que nous avons tous appris à connaître et à aimer. Imaginez, l'insulte d'un camarade ou la perte d'un être cher que vous ne pourriez oublier (il est vrai que certains ont des conjoints qui, en réalité, n'oublient jamais!). Comment pourrions-nous vivre en permanence avec une telle douleur ? La douleur et l'absence se ressentiraient éternellement (d'ailleurs, les génies sont souvent excentriques pour diverses raisons ...).

Mais encore une fois, l'oubli n'est pas seulement un réconfortant émotionnel. D-ieu nous a créés avec une capacité limitée pour une raison importante. Si nous voulons comprendre la *Torah* de D-ieu, nous devons travailler. Et de plus, à moins d'être des encyclopédies, nous devons peser soigneusement et passer au crible le sujet que nous étudions, que ce soit lors d'une conférence ou lors de l'étude d'un passage de la *Torah*. À la fin de l'étude, il faut revenir en arrière : Quels sont ici les points vraiment significatifs ? Que dois-je en retirer ? Résumez-le dans votre esprit ou même mieux, sur papier. Je ne me souviendrai pas de chaque mot, mais que veux-je retenir ?

**M**alheureusement nous avons vu dans l'histoire que de grands érudits n'ont pas toujours eu les comportements en adéquation avec leurs immenses connaissances.

Nous devons donc toujours voir ce qui est important dans nos études et dans notre vie, nous concentrer sur les points clés et travailler pour les internaliser. Notre connaissance de la *Torah* sera alors le fruit d'un effort attentif et concerté : elle ne viendra pas et ne devrait pas venir facilement. Le résultat final sera non seulement un Juif instruit, mais qui considère la *Torah* et le monde dans toute leur grandeur et leur profondeur.

## A la mémoire de Chlomo *ben* Avraham ATTAL & de Eliahou *ben* Yaacov SUISSA (7 Adar)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant :

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: [deborah-guitel@sfr.fr](mailto:deborah-guitel@sfr.fr) Site: [www.deborah-guitel.com](http://www.deborah-guitel.com)

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

**Note:** Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

**Important :** Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**